

NIYODUSENGA J.M.V.  
Encadreur Préfectoral  
de la Jeunesse et des  
Associations de BYUMBA  
C/o MIJEUMA  
B.P.1044 KIGALI

KIGALI, le 30 MARS 1993

OBJET: Bulletin de Signa-  
lement pour l'exer-  
cice 1992.

Monsieur le Préfet de Préfecture  
BYUMBA

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de m'adresser à  
votre haute personnalité pour solliciter de me transmettre mon  
bulletin de signalement pour l'exercice 1992.

En effet, les perpéties de la  
guerre nous ont contraint à un travail dans les conditions pénibles.  
C'est pour cela qu'il y aurait peut être un retard dans l'établisse-  
ment de mon bulletin de signalement 1992.

Toutefois, le Sous-Préfet chargé  
des Affaires Socio-Culturelles avait tout le nécessaire pour  
l'établissement de celui-ci.

Dans le cas où il est établi vous  
l'enverrez au MIJEUMA et si possible dans les meilleurs délais, si  
non je vous envoie une copie du bulletin précédent (1991) qui con-  
tient tous les renseignements nécessaires pour l'établissement de  
celui sollicité.

Veuillez agréer, Monsieur le  
Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Associatif  
K I G A L I

NIYODUSENGA J.M.Vianney.-

NIYODUSENGA J.M.V.  
Encadreur Préfectoral  
de la Jeunesse et des  
Associations de BYUMBA  
C/o MIJEUMA  
B.P.1044 KIGALI

KIGALI, le 30 MARS 1993

OBJET: Bulletin de Signe-  
lement pour l'exer-  
cice 1992.

Monsieur le Préfet de Préfecture  
BYUMBA

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de m'adresser à  
votre haute personnalité pour solliciter de me transmettre mon  
bulletin de signalement pour l'exercice 1992.

En effet, les perpéties de la  
guerre nous ont contraint à un travail dans les conditions pénibles.  
C'est pour cela qu'il y aurait peut être un retard dans l'établisse-  
ment de mon bulletin de signalement 1992.

Toutefois, le Sous-Préfet chargé  
des Affaires Socio-Culturelles avait tout le nécessaire pour  
l'établissement de celui-ci.

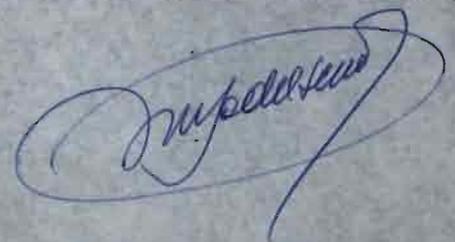
Dans le cas où il est établi vous  
l'enverrez au MIJEUMA et si possible dans les meilleurs délais, si  
non je vous envoie une copie du bulletin précédent (1991) qui con-  
tient tous les renseignements nécessaires pour l'établissement de  
celui sollicité.

Veuillez agréer, Monsieur le  
Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I. à:

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Associatif  
KIGALI

NIYODUSENGA J.M.Vianney.-



Kigali le ... / 1993

M. MURONGA JMV  
Secrétaire Général de la jeunesse  
et des Associations de BUNDA  
c/o NYUNYA  
BP 1544 KIGALI

Monsieur le Préfet de  
Préfecture BUNDA

Objet : Bulletin de signalement  
pour l'exercice 1992

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de m'adresser  
à votre haute personnalité pour solliciter de  
me transmettre mon bulletin de signalement pour  
l'exercice 1992.

En effet, les perpétuels de la  
guerre nous ont contraint à un travail dans  
des conditions pénibles. C'est pour cela qu'il y aurait  
peut être un retard dans l'établissement de  
de mon bulletin de signalement 1992.

Toutefois le Sous-Préfet chargé  
des affaires socio-culturelles avait tout le nécessaire  
pour l'établissement de celui-ci.

Dans le cas où il est établi  
vous l'envoyez au NYUNYA et si possible  
dans les meilleurs délais. Si non je vous  
envoie <sup>une copie</sup> du bulletin précédent (1991) qui contient  
tous les renseignements nécessaires pour l'  
établissement de celui sollicité.

Veuillez agréer Monsieur le Préfet  
l'expression de ma considération distinguée

C.I. : M. Muronga JMV

M. Muronga JMV